

## Bourse d'excellence du décanat de la Faculté des arts

### INTRODUCTION

La bourse d'excellence du décanat de la Faculté des arts est offerte aux étudiants méritants admis dans un programme de premier cycle de la Faculté des arts.

### RENSEIGNEMENTS SUR LA BOURSE

#### Critères d'admissibilité

Pour y être admissible, vous devez :

1. avoir la citoyenneté canadienne, la résidence permanente, le statut de personne protégée/réfugiée ou être un étudiant ou une étudiante internationale;
2. vous inscrire à temps plein, en première année, à un programme de premier cycle de la Faculté des arts;
3. avoir une moyenne d'admission d'au moins 90 %.

**Note 1 :** Toutes les personnes admissibles, y compris les étudiants internationaux, sont automatiquement considérées.

**Note 2 :** Cette bourse ne peut être combinée à la Bourse du recteur ou à la Bourse du chancelier.

### CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT

Cette bourse peut être renouvelée pour les trois prochaines années d'études à la condition de remplir les critères de renouvellement suivants :

1. conserver l'inscription à temps plein à la Faculté des arts; et
2. obtenir et maintenir une moyenne pondérée cumulative (MPC) de 9,0 et plus à la fin de chaque trimestre (au moins 24 crédits).

**Valeur de la bourse :** 1 000 \$

**Nombre de bourses :** 10

**Fréquence d'attribution :** Annuelle

**Programme ou cycle d'études :** Premier cycle

**Renouvelable :** Oui, si vous respectez les conditions de renouvellement

**Responsable des demandes :** Service de l'aide financière et des bourses

**Date limite pour présenter une demande :** Offre automatique

### DEMANDE

Aucune demande n'est requise pour cette bourse; tous les candidats et candidates admissibles sont considérés automatiquement et les récipiendaires sont informés au cours de l'été.